

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 septembre 2020

INCLUSION DANS L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - (N° 3109)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° AS255

présenté par

M. Vatin, M. Viry, Mme Corneloup, Mme Boëlle, M. Le Fur, Mme Valentin, M. Quentin,
M. Brun, Mme Trastour-Isnart, Mme Meunier et M. Minot

ARTICLE 5

Supprimer la seconde phrase de l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette disposition nous semble superfétatoire. En effet, la possibilité offerte aux fondations d'entreprise de financer une ou plusieurs actions de l'expérimentation est déjà possible. C'est pourquoi nous proposons de supprimer les références qui y sont faites au sein du texte